AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné, directeur général et greffier par intérim, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 12 mai 2025, les règlements suivants ont été adoptés :

Règlement 2025-11 – concernant les commerces et certaines activités économiques

Règlement 2025-12 – relatif à la circulation et au stationnement

Règlement 2025-13 – relatif aux nuisances

Règlement 2025-14 – concernant la paix et l'ordre dans les endroits publics

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la Ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 16e jour de mai 2025.

Daniel René
Directeur général et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussigné, Daniel René, directeur général et greffier par intérim de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels, soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le 16 mai 2025 entre 8h et 16h30, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 16 mai 2025.

Le directeur général et greffier par intérim,

Daniel René